

ERASMUS+

## Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)  
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

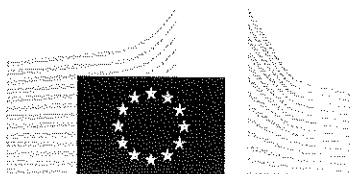
EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.0  
11 février 2020

### Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.





## **ERASMUS+**

### **PROPOSITION (PART B)**

# **Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

Formulaire commenté par l'Agence afin d'aider les établissements candidats à compléter le formulaire de candidature. Il tient compte des documents suivants :

- Critères d'évaluation de la candidature à la charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur ECHE
- ECHE 2021-2027 Guidelines

NB : Ce formulaire peut être complété en français.


### AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de ~~20 pages~~ **50 pages y compris les annexes (si nécessaire) en un seul document PDF**
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

## PAGE DE COUVERTURE

*La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.*

*Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.*

## TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B) .....	2
PAGE de couverture.....	4
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS .....	6
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus.....	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie.....	9
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux.....	11
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	11
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité .....	11
2.3. A des fins de visibilité.....	12

## ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

### Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

### LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

#### Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

d'apprentissage pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

#### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

#### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat d'apprentissage et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

#### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de



la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

#### À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Signature du représentant légal de l'institution



**LYCEE ROBERT DOISNEAU**  
89, Avenue Serge Dassault  
91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX  
Tél. : 01 60 88 81 81 - Fax : 01 60 88 46 51  
RNE : 0910620E

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + évaluera votre déclaration de politique Erasmus et vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus



Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Notre précédente stratégie ERASMUS+ faisait le pari d'améliorer la mobilité de stage des étudiants et celle plus générale des personnes.

Le bilan est positif puisque nous avons augmenté significativement le nombre de mobilités sortantes, qu'il s'agisse des étudiants de BTS SAM (Support à l'action managériale) qui ont vécu une mobilité de stage ou du personnel. De plus, par émulation, d'autres étudiants sont partis à l'étranger dans le cadre de leurs stage, mais hors dispositif

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

Erasmus plus.

Pour la période 2021-2027, nous souhaitons développer les actions de mobilité à des fins d'apprentissage (KA1) et initier des actions de coopération entre organisations et institutions (KA2)

Concernant les actions de mobilité, nous pouvons distinguer les objectifs concernant les étudiants et celles concernant le personnel.

Pour les étudiants, plusieurs axes sont à privilégier :

- Permettre aux étudiants issus de milieux sociaux défavorisés (et donc les plus éloignés de la mobilité) de pouvoir partir en mobilité. Pour cela, notre établissement rembourse une partie des frais occasionnés par le départ en stage. Ce système, basé sur le quotient familial, permet d'assurer un accès et une opportunité équitable aux participants.
- Encourager les étudiants de BTS SAM à effectuer un stage à l'étranger. En effet, ce stage en contexte international est obligatoire pour l'obtention du diplôme et les étudiants qui suivent cette formation font partie du public le plus éloigné de l'accès à la mobilité.
- Développer la mobilité de stage dans les autres formations du post bac afin de leur assurer une meilleure insertion sur le marché du travail.

Pour la mobilité du personnel, nous pensons que pour améliorer notre impact en terme de développement à l'international il faudra travailler sur 3 axes :

- Augmenter le nombre de mobilité des personnels non enseignant afin de créer une émulation au sein de l'établissement
- Encourager le personnel enseignant à se diriger vers des mission d'enseignement à l'étranger
- Favoriser les départs en équipe pédagogique (2 à 3 personnes) dont au moins un non enseignant pour une diffusion plus importante au retour de la mobilité.

Concernant les actions de coopération (KA2), nous avons souhaité rendre l'ouverture internationale de notre établissement encore plus concrète en signant une convention de partenariat avec un établissement de formation supérieur du Québec (échange d'étudiants, ou d'enseignants).

De façon générale, le contexte de crise sanitaire dans lequel nous rédigeons ce dossier nous oblige à réfléchir à d'autres modes d'enseignement que celui du présentiel intégral. Certains pays ont une expérience dans ce domaine et à moyen terme, nous aurons à mener une réflexion avec d'autres établissements du supérieur pour mettre en place des stratégies de formation alternative.

**Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.**

**Langue originale [EN]**

Concernant l'action KA1, et comme indiqué dans notre stratégie institutionnelle, nous souhaitons augmenter le nombre de bénéficiaires et élargir au maximum le public visé. Pour cela, deux types d'actions sont envisagées :

- d'une part, organiser au sein de l'établissement davantage d'événements sur le thème de l'Europe et plus particulièrement sur le dispositif Erasmus. Nous envisageons de systématiser par exemple la participation de l'établissement aux Erasmus Days en impliquant chaque année davantage de personnes (personnel et étudiants). D'autre part, les étudiants de BTS SAM ont des projets à mener en responsabilité dans leur cursus. Ces projets peuvent être menés dans le cadre de leur stage ou en cours de formation. Un de nos objectifs pour cette nouvelle période est d'orienter les étudiants vers des projets citoyens ou liés à des problématiques environnementales.
- d'autre part, améliorer la communication et le feed back concernant ces projets. En effet, on constate que certains projets valorisants sont mis en oeuvre par les élèves ou les étudiants mais que l'impact sur le reste de l'établissement est faible (voire nul) à cause d'un manque de communication. Un des objectifs sera donc de travailler conjointement avec le responsable du site internet du lycée afin de publier des comptes rendus, des articles, des témoignages. Pour cela, une page dédiée à Erasmus sera créée et alimentée par les étudiants de BTS SAM. Ces derniers pourront également diffuser de l'information sur le programme Erasmus à travers la webradio de l'établissement et la page Facebook de la section.

Concernant l'action K2, nous avons établi une charte de partenariat avec un établissement du supérieur du Canada, pour des échanges d'étudiants et de personnels. Dans ce cadre nous souhaiterions réfléchir à des projets de coopération, nous sommes très intéressés par la manière dont ils ont géré les cours à distance pendant le confinement. Dans un premier temps, les échanges de bonnes pratiques pourraient se faire en distanciel. Dans un second temps, l'objectif est de pouvoir envoyer en mobilité des étudiants ainsi que des personnels enseignants ou non.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'impact de notre participation à Erasmus Plus est indéniable en termes d'image et d'attractivité. En effet, nous travaillons dans un établissement situé au cœur d'un quartier défavorisé et notre volonté est de rendre notre lycée plus attractif aux yeux des futurs candidats à une formation supérieure, mais également aux yeux des entreprises de la région, avec lesquelles nous travaillons régulièrement.

Les indicateurs de suivi sont :

- le nombre de dossiers de candidatures reçues
- le nombre d'étudiants poursuivant leur cursus en licence
- le nombre d'étudiants travaillant dans des entreprises européennes ou internationales à l'issue de leur scolarité

Nous avons pu remarquer par exemple, que cette année la section de BTS SAM a attiré plus de candidats que les années précédentes. Nous y voyons là une conséquence de la politique d'ouverture internationale que nous menons depuis quelques années.

Nous pensons que la participation des étudiants aux mobilités organisées avec le concours d'ERASMUS+ permet à ceux-ci de valoriser leur formation tant pour la poursuite d'études que pour l'insertion professionnelle.

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

#### Principe de non discrimination

Nos critères de sélection sont clairement communiqués à nos étudiants et à leur famille lors d'une réunion et sont inscrits sur notre procédure Erasmus qui est publiée sur notre site internet. Ils sont basés sur le comportement et les résultats scolaires et ne tiennent en aucun cas compte de l'origine ethnique des candidats.

Remarque : Il n'y a jusqu'à présent que des jeunes filles qui sont parties en mobilité. Cela n'est pas le résultat d'une quelconque discrimination mais le fait que les sections de BTS SAM sont très féminisées.

#### Principe de transparence

Personnels :

- Un appel à candidatures est envoyé par mail à tout le personnel
- Une procédure de sélection sera élaborée et mise en ligne sur le site internet

Étudiants

- la communication se fait par l'intermédiaire des enseignants qui présentent le dispositif aux étudiants lors de séances dédiées ainsi que les possibilités de financement.
- les parents sont également informés lors d'une réunion de présentation du dispositif
- le retroplanning ainsi que la procédure de sélection sont mis en ligne sur le site internet de l'établissement.
- une réunion de sélection des dossiers est organisée avec des représentants des enseignants et de l'administration. Les critères de sélection sont connus et affichés sur le site.

#### Principe d'inclusion

Concernant ce principe, notre objectif est de faire partir le plus d'étudiants possible et surtout les étudiants issus de milieux défavorisés.

Une aide du lycée est accordée aux étudiants afin de couvrir une partie des frais d'hébergement, de transport et de recherche de stage (aide partiellement sous condition de ressources).

Enfin, une aide de la région Ile de France est versée sous condition de ressources aux étudiants dont les revenus ne leur auraient pas permis de partir en mobilité.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

A ce jour, notre établissement n'est pas concerné par les mobilités de formation et n'accueille donc pas d'étudiants étrangers. Les étudiants sortants qui partent à l'étranger le font dans le cadre d'une mobilité stage. La mise en place de la carte d'étudiant européenne n'est donc pas une nécessité / priorité pour notre établissement.

L'application mobile est par contre un outil indispensable pour les étudiants. En début de formation, les enseignants consacreront donc un temps en présentiel afin de présenter l'application et d'apporter leur aide pour l'installation de cette application.

De Plus, la promotion de cette application sera faite sur notre site internet et sur la page FaceBook de la section de BTS SAM.

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

**Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.**

**Avant la mobilité**

- Mettre en place un processus de sélection des demandes qui privilégie la dématérialisation des demandes
- Préparer la mobilité en sensibilisant les étudiants aux problématiques environnementales. Les enseignants peuvent ainsi mettre en place une veille informationnelle avec les étudiants afin que la recherche de stage s'oriente vers des entreprises ayant mis en place une démarche RSE. Dans la même logique, les étudiants seront encouragés à choisir les transports les plus économes en matière d'empreinte écologique.
- Proposer aux étudiants de BTS SAM qui ont des projets obligatoires à mettre en œuvre, dans le cadre de leur cursus des mini projets à dimension écologique à mettre en œuvre dans l'entreprise d'accueil.
- Communiquer avec les prestataires afin de les informer / sensibiliser aux engagements Erasmus de l'établissement. Ces prestataires ont un rôle majeur à jouer dans la sélection des entreprises d'accueil et ils pourront orienter les étudiants vers des entreprises soucieuses des problématiques environnementales.

**Pendant la mobilité**

- Accompagner les étudiants afin qu'ils mettent en œuvre des projets ayant une dimension environnementale au sein de leur entreprise d'accueil.
- Assurer le suivi de l'activité des étudiants de façon dématérialisée, notamment à l'aide de plateformes de travail à distance.

**Après la mobilité**

- Les étudiants sont évalués dans le cadre de l'examen en gestion de projet. Les projets les plus pertinents et ceux ayant une dimension environnementale seront ainsi valorisés par les professeurs.
- Le suivi des étudiants et des travaux réalisés se fait de façon dématérialisée avec des enseignants qui privilégient les échanges et les corrections par mail ou sur des plateformes de partage de documents.

**Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.**

L'essentiel de notre politique Erasmus étant basée sur l'action K1, et plus particulièrement sur le départ en stage d'étudiants de BTS, notre objectif principal est d'encourager ces étudiants à choisir des lieux de stage au sein de structures investies dans la protection de l'environnement, dans la vie locale....

Avant la mobilité, nous envisageons de promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté de deux façons :

- nous allons intégrer cet aspect dans nos critères de sélection en favorisant les étudiants qui ont choisi pour leur stage une structure "citoyenne", ou qui sont investis dans une action citoyenne dans leur vie personnelle (service civique par exemple, engagement dans une association).
- d'autre part, lors de la recherche de stage, les professeurs accompagneront de façon active les recherches des étudiants et les inciteront à choisir des entreprises ayant une démarche écologique ou citoyenne.

Pendant la mobilité, les étudiants seront porteurs de projets. En effet, les projets étudiés de façon théorique en cours de formation ont vocation ensuite à être proposés et mis en place dans les entreprises d'accueil.

Après la mobilité les étudiants sont évalués dans le cadre de l'examen en gestion de projet. Les projets les plus pertinents et ceux ayant une dimension citoyenne seront ainsi valorisés par les professeurs.

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

**Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle**



#### automatique.

Pour la section de BTS SAM, la mobilité permet de valider le contexte international obligatoire pour obtenir le diplôme.

Depuis plusieurs années nous délivrons un Europass mobilité à chaque étudiant sortant. Ce document leur permet de valoriser leur expérience de mobilité de stage auprès de leurs futurs employeurs ou dans le cadre de leur poursuite d'étude.

D'autre part, nous encouragerons nos étudiants à se créer un profil sur les réseaux sociaux professionnels afin de mettre en avant leurs mobilités de stage à l'international.

Enfin pour l'ensemble des étudiants qui accompliront un stage en entreprise à l'étranger, le chef d'établissement rédigera une attestation de reconnaissance de mobilité.

Cette période figurera également sur le bulletin scolaire.

#### Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Notre établissement s'engage à prendre en compte les mobilités du personnel lors des rendez vous de carrière avec le chef d'établissement et de l'inspecteur en charge de la discipline du collègue.

Ces rendez vous sont des moments clés concernant le déroulement de la carrière des personnels de l'Education Nationale.

### 2.3. A des fins de visibilité

#### Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

L'objectif de notre institution est de créer une dynamique autour d'Erasmus au sein de notre établissement. Cela implique de communiquer plus régulièrement sur le dispositif en interne et en externe. Les différents médias à notre disposition sont :

- en interne :
  - l'Espace Numérique de Travail sur lequel nous publierons les actualités concernant les mobilités européennes et internationales.
  - La messagerie interne nous permettra d'envoyer des messages à tout ou partie de la communauté éducative concernée par le dispositif et/ou les actions ERASMUS+.
  - la webradio (animée par des enseignants et à laquelle sont associés des élèves et/ou étudiants) nous permettra à la fois de mobiliser les bénéficiaires des bourses ERASMUS+ (en tant qu'animateur et concepteur de programmes) et de communiquer de façon moins conventionnelle auprès des lycéens.
  - les écrans disposés dans les halls pour diffuser les informations sur les événements liés à l'établissement, nous serviront également à exposer les témoignages des participants à leur retour de mobilité.
- en externe :
  - le site internet de l'établissement est le moyen institutionnel permettant de communiquer avec les élèves, étudiants ainsi qu'avec les familles. Il nous permet déjà aujourd'hui de diffuser l'ensemble des procédures en rapport avec les mobilités, à des fins de transparence. Nous souhaiterions développer son utilisation afin de créer une dynamique, en demandant au personnel et/ou aux étudiants sortants de publier des articles sur leur retour d'expérience.
  - la section de BTS SAM a une page FaceBook qui est un média plus flexible et qui peut être mis à jour plus facilement. On pourra ainsi y publier des photos (avec autorisation des personnes concernées) et des articles sur les actions menées par les étudiants et dont l'objet est de promouvoir leur expérience ou le programme Erasmus +.
  - Un lien sera créé entre le site internet et la page Facebook de façon à démultiplier la promotion des actions Erasmus + et renforcer l'attractivité de notre établissement.

La déclaration de politique ERASMUS+ sera hébergée à l'adresse suivante :

<http://www.lyc-doisneau-corbeil.ac-versailles.fr/>

**Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.**

A chaque rentrée scolaire, lors de la réunion du personnel, le proviseur adjoint en charge de l'ouverture internationale fera une intervention sur les possibilités offertes grâce à notre adhésion à la charte ERASMUS+. Il rappellera les grands principes de la charte, et expliquera comment candidater pour une mobilité et où trouver les informations nécessaires pour le faire.

Sur le site internet de l'établissement, une page dédiée sera utilisée pour diffuser les critères de sélection, ainsi que la procédure à suivre par les personnels intéressés.

Une commission interne sera chargée de vérifier que les principes de la charte sont respectés, elle sera présidée par le personnel de direction en charge du dossier ERASMUS+.